



2.2.0



## LA PÊCHE ESTUARIENNE

*Une activité traditionnelle dépendante  
d'un écosystème fragile*

La Gironde représente le plus grand complexe estuarien d'Europe occidentale. Entre terre et mer, partie intégrante du plus grand parc naturel marin français, cet écosystème aquatique unique et fragile, dans lequel règnent les espèces migratrices, nécessite une attention toute particulière pour sa préservation. Actuellement de nombreuses actions portées par la profession participent à la préservation du milieu et au repeuplement des espèces, dans les cours d'eau et les estuaires de la région (Gironde, Charente, Seudre, Adour).

**D**epuis des décennies, une flottille de petits navires pêche des espèces de poissons migrateurs selon les saisons et les règles imposées. À l'aide d'engins adéquats, ils ciblent entre autres la civelle, l'anguille mais aussi le maigre, ou encore l'alose feinte.

## Une petite pêche traditionnelle et artisanale

On compte actuellement une cinquantaine de navires estuariens à l'échelle de la façade Sud-Atlantique dont un peu plus d'une trentaine exerçant leur activité dans l'estuaire de la Gironde. Cette pêche estuarienne est pratiquée à bord de petites embarcations de moins de 12 mètres, yoles, plates ou petits chalutiers reconvertis. Selon la saison et les espèces ciblées, les engins de pêche utilisés sont principalement le tamis à civelle (l'alevin de l'anguille) et le pibalour, les filets (pour l'alose et le maigre), les nasses (pour l'anguille et la crevette) et les lignes ou palangres (notamment pour le maigre). Moins profonds que des chaluts, les tamis sont des poches dotées de fines mailles, telle des moustiquaires. Leur utilisation est très encadrée. Ils peuvent être poussés par un navire dans la rivière (ou parfois à pied dans des chenaux), ou alors, disposés de manière statique sur le flanc du bateau ou depuis la berge. Les marées de ces navires ne dépassent pas quelques heures. Leurs métiers restent surtout axés sur la pêche des poissons migrateurs.

Sur les rives estuariennes, on rencontre une multitude de petits ports de plaisance et de pêche disposés entre des pêcheries et quelques chenaux. Les principaux ports de l'estuaire où ces navires peuvent être observés sont le port des Callonges à Saint-Ciers-sur-Gironde, le port de Pauillac, le port de Mortagne-sur-Gironde, le port de Meschers et le port du Verdon-sur-Mer.

## Une activité fortement ancrée dans l'économie locale...

Les principales espèces pêchées sont l'anguille (adulte ou à son stade civelle), le maigre, l'alose feinte et la crevette. En allant vers l'embouchure de la Gironde, d'autres espèces sont également capturées comme la sole, le bar ou le mullet.

La production moyenne annuelle des marins-pêcheurs estuariens de la Gironde est estimée ces dernières années à environ 300 tonnes pour une valeur marchande d'environ 5 millions d'euros. Si une partie des prises d'alose et de maigre est transportée et mise en vente dans les criées d'Arcachon et de Charente-Maritime, l'essentiel de la production de l'estuaire est commercialisé hors criée en direct par les pêcheurs. (Source CRPMEM Nouvelle-Aquitaine)

## ...mais intégralement dépendante d'un écosystème unique et fragile

L'estuaire de la Gironde est un espace de transition entre océan et milieux aquatiques continentaux qui crée une formidable zone de nurserie pour de nombreuses espèces marines. Avec l'influence du panache estuarien visible à plusieurs dizaines de kilomètres dans l'océan, il s'agit d'une zone d'intérêt halieutique majeure, dont la préservation constitue un enjeu majeur (cf. fiche 5.4 : « Les zones fonctionnelles halieutiques »).

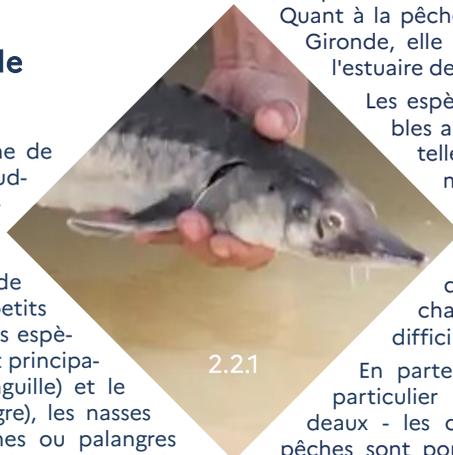
La constatation ces dernières années d'une diminution des poissons migrateurs n'est pas essentiellement due à la pêche, strictement réglementée et même interdite pour certaines espèces. Depuis 2023, la pêche professionnelle et récréative de la lamproie marine et de la lamproie fluviatile est interdite. Quant à la pêche du saumon, interdite dans l'estuaire de la Gironde, elle n'est autorisée que de mars à juillet dans l'estuaire de l'Adour.

Les espèces migratrices sont particulièrement sensibles aux atteintes portées aux milieux aquatiques, telles la pollution, l'artificialisation, les prélèvements d'eau ou encore les ouvrages de retenues. Quant au réchauffement climatique, il semble à l'origine de la disparition de l'éperlan constatée depuis 2006 dans l'estuaire de la Gironde. La part de chacune de ces atteintes reste cependant difficile à quantifier avec précision.

En partenariat avec les instituts scientifiques - en particulier le centre INRAE Nouvelle-Aquitaine Bordeaux - les comités régionaux et départementaux des pêches sont porteurs de projets et d'actions qui visent à restaurer les ressources. Ils participent par exemple au programme de repeuplement en anguille à partir de captures issues de la pêche professionnelle : 3 projets de repeuplement « civelles » portés par le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine ont été clôturés en 2021 : Adour 2017/2018, Gironde 2017/2018 et Charente 2017/2018. Il reste actuellement 12 projets en cours portés par le CRPMEM.

Enfin, au niveau local, le SDAGE Adour-Garonne met en œuvre des mesures relatives au maintien ou à l'atteinte du bon état des stocks des espèces amphihalines. La mesure B39 du SDAGE 2022-2027 vise en particulier à restaurer la qualité ichtyologique du littoral à travers la préservation des habitats essentiels au cycle biologique des poissons, notamment des espèces commerciales, et la réduction des pollutions toxiques ayant un impact sur les populations et leur état sanitaire.

**Photo 2.2.0 :** Un civelier amarré au port de Mortagne-sur-Gironde en Charente-Maritime © JLPC / Wikimedia Commons - **Photo 2.2.1 :** L'esturgeon se distingue facilement avec son museau pointu et ses quatre babillons sensitifs. © Alexandre Marsat INRAE - **Photo 2.2.2 :** Capture de civelles : très abondante il y a encore quelques décennies, l'anguille européenne a vu sa population chuter. Pour inverser la tendance, l'Europe et la France mettent en œuvre des actions auxquelles participe le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine. Parmi celles-ci, le repeuplement en civelles permet une recolonisation dans des milieux favorables © Aquitaine Photos / MaxPPP



2.2.1

## EN CHIFFRES

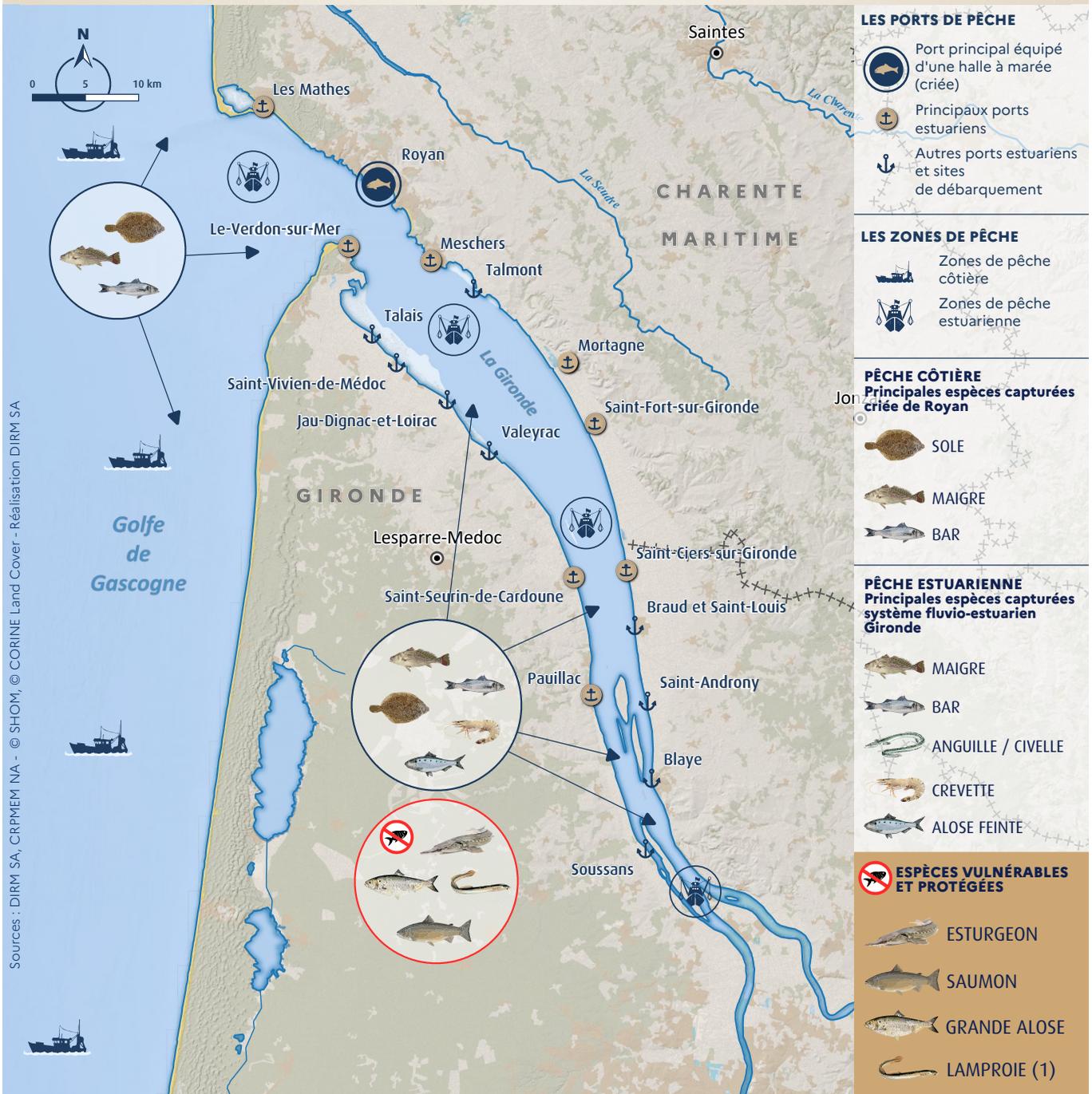
**300 tonnes, la production moyenne annuelle des marins-pêcheurs de l'estuaire de la Gironde, pour environ 5 millions d'euros de chiffre d'affaires**

**12 projets territoriaux en cours pour le repeuplement en civelles des estuaires et des cours d'eau de la façade Sud-Atlantique portés par le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine**



2.2.2

# La pêche estuarienne - Estuaires de la Gironde, de la Charente et de l'Adour

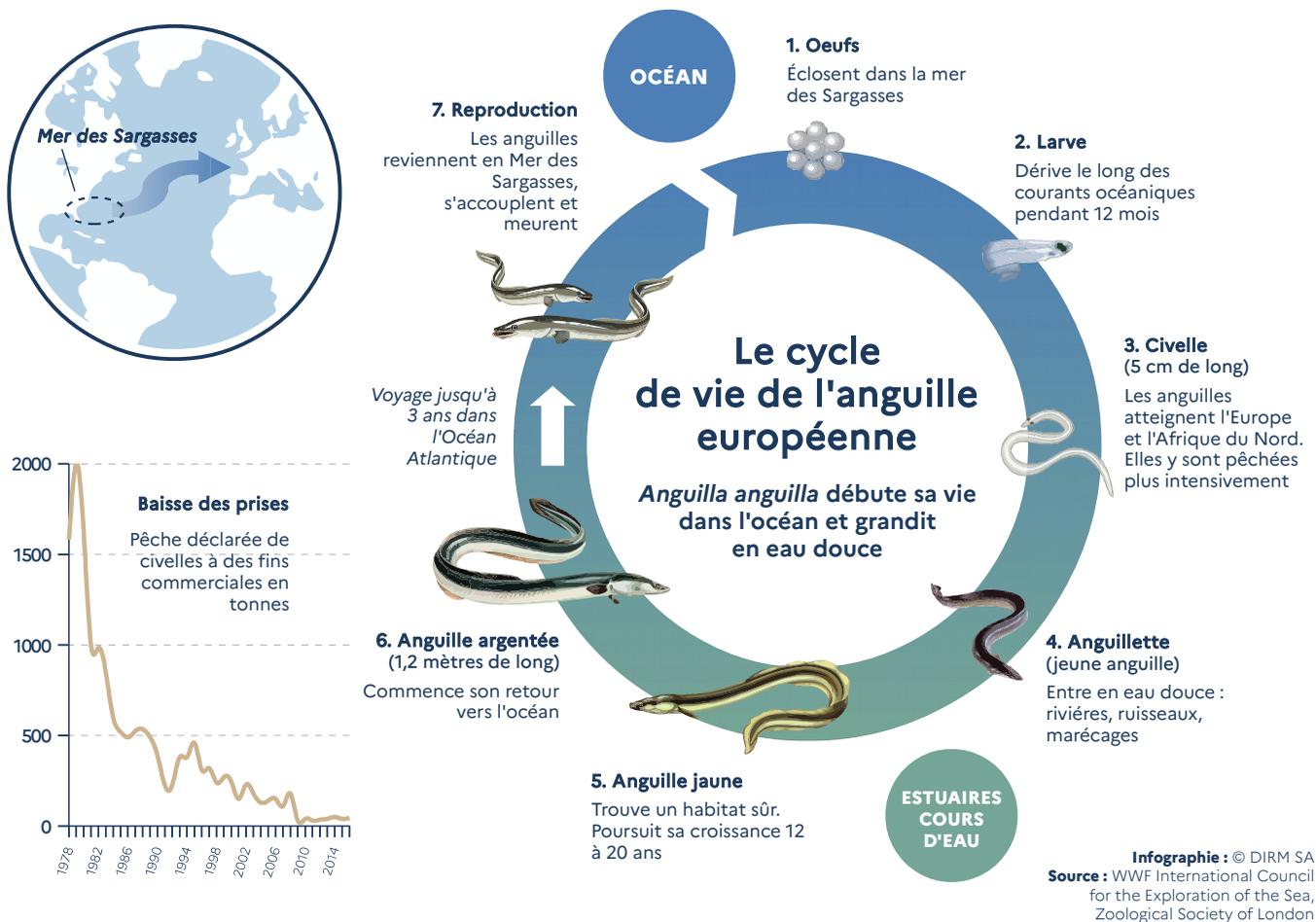


L'estuaire de la Gironde présente encore une grande richesse halieutique, même si certaines espèces, comme l'esturgeon européen (*Acipenser sturio*), ont failli disparaître totalement ou sont, comme la grande alose (*Alosa alosa*), le saumon (*Salmo salar*), la lamproie marine et la lamproie fluviatile, aujourd'hui gravement menacées.

La capture de ces 5 espèces est interdite. En cas de capture, quelque soit l'état du poisson, il doit être remis à l'eau. En cas de capture d'esturgeon, contacter le CAPENA :

sturio.ima@orange.fr ou 05.59.25.37.75

(1) Lamproie marine et lamproie fluviatile



## CRPMEM NA Des programmes de repeuplement en civelles

● Source : CRPMEM (1) Nouvelle-Aquitaine

Très abondante il y a encore quelques décennies, l'anguille européenne a vu sa population chuter. Pour inverser la tendance, l'Europe et la France mettent en œuvre des actions auxquelles participe le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine. Parmi celles-ci, le repeuplement en civelles permet une recolonisation dans des milieux favorables.

En 2022, le CRPMEM porte 12 projets de repeuplement civelles en Nouvelle-Aquitaine. Après la collecte des alevins durant les jours précédents, puis la coordination avec les mareyeurs, des déversements sont réalisés dans les milieux propices. En 2021, c'était près d'une tonne de civelles qui a été déversée dans le milieu naturel.

(1) Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins

## INRAE - Université de Bordeaux Les esturgeons pourraient repeupler l'estuaire de la Gironde

● Source : Centre INRAE Nouvelle-Aquitaine Bordeaux

Le mythique poisson connu pour le caviar fréquentait en nombre l'estuaire de la Gironde jusqu'au milieu du XXe siècle. Victime de la surpêche et de la détérioration de son milieu, l'esturgeon a disparu. Depuis 25 ans, les chercheurs de l'INRAE tentent de réintroduire cet *Ascipenser sturio*.

Dès les années 60, l'espèce a commencé à se raréfier et a fini par être protégée par la France en 1982 mais l'espèce semble disparue. L'*ascipenser sturio* est un grand migrateur qui parcourt les côtes atlantiques entre l'estuaire de la Gironde et l'estuaire du Danube en Allemagne. Si l'esturgeon peut avoir une longue espérance de vie, il faut attendre une douzaine d'années pour que le poisson soit en âge de se reproduire. Ce qui fait aussi sa fragilité.

Cet aspect est bien connu des chercheurs de l'INRAE à la station d'expérimentation de Saint-Seurin-sur-l'Isle en Gironde qui est une structure d'appui pour les recherches sur le fonctionnement et la restauration des populations de poissons migrateurs amphihalins. Après la capture accidentelle par des pêcheurs d'un mâle et d'une femelle, ils ont travaillé sur une technique de reproduction assistée.

C'est ainsi que plusieurs centaines de milliers d'esturgeons sont nés à la station marine. Les chercheurs en relâchent chaque année de différents âges pour réintroduire cette espèce vieille de 200 millions d'années. Cet alevinage au long cours devrait permettre à terme de revoir ce mythique poisson se reproduire à nouveau dans nos eaux.



[INRAE - La station d'expérimentation sur les poissons migrateurs amphihalins](#)

[CRPMEM Nouvelle-Aquitaine - les programmes de repeuplement civelles](#)

